

Conseil d'administration de l'UQAM — 29 octobre 2019

Rapport des déléguées étudiantes

À toutes les étudiantes, tous les étudiants de l'UQAM,

Voici le point qui a retenu notre attention lors du dernier CA.

Recrutement : état des lieux et réflexions

Un état des lieux sur les fluctuations des effectifs étudiants à l'UQAM nous a été présenté. Toutefois, le rapport de la table de concertation sur le recrutement, sur lequel s'appuyait cette présentation, a été marqué comme confidentiel. Nous avons fait part de notre malaise face à la confidentialité du document étant donné qu'il porte sur des éléments qui touchent l'ensemble de la communauté. La réponse a été que les personnes ayant rédigé le rapport, issues de cette table de concertation sur le recrutement, ne souhaitaient pas que celui-ci soit public à ce stade, avant la présentation au CA. Nous avons soulevé le point, et l'avons maintenu que ce rapport des tables de concertation devrait être en premier lieu présenté à la Commission des études, considérant que plusieurs éléments évoqués concernent directement des enjeux académiques. En effet, si le rapport comporte des recommandations et des réflexions, nous estimons primordial d'ouvrir aux délégué·e·s des diverses facultés et départements et d'amener la discussion au reste de la communauté.

Soulignons également que cette table de concertation était une initiative de la rectrice en suivi de sa campagne de nomination et par rapport à laquelle nous sommes critiques : considérant le fait qu'il existe déjà des instances dont la composition sert à regrouper des délégué·e·s élu·e·s par les associations et syndicats dans la perspective d'assurer une certaine représentativité, le fait de créer et de donner du pouvoir à des « instances » parallèles dont la composition ne vise pas la représentativité et dont les membres n'ont aucun devoir de en ce sens nous apparaît comme une atteinte à la démocratie. Il faut aussi savoir qu'à cette table sur le recrutement des étudiant·e·s, aucune personne étudiante n'a siégé sur ce comité pour toute la durée de son « mandat », alors qu'on pourrait penser que les étudiant·e·s sont les premier·ère·s concerné·e·s par cette question et auraient pu offrir des avis des plus pertinents.

Nous espérons fortement que ce rapport soit présenté à la prochaine Commission des études pour une discussion avec les divers délégué·e·s uqamien·ne·s et qu'il ne sera plus confidentiel sous peu afin qu'un véritable dialogue soit engagé avec l'ensemble de la communauté uqamienne sur l'avenir de l'UQAM dans ces temps de baisse démographique, de faible taux de chômage, de professionnalisation des programmes

universitaires et de changements dans le mode de financement des universités.

Ensuite, de bonnes nouvelles : l'UQAM a signé une nouvelle entente avec le MIDI pour augmenter les services de francisation offerts dans notre université. Le Conseil d'administration a également accepté de se positionner politiquement en faveur des droits de la personne en adhérant à la Déclaration des droits de l'humanité.

Dans les dossiers récurrents au CA, on nous a annoncé que l'analyse sur les programmes courts viendra en janvier. Également, une présentation sur les effectifs globaux aura lieu lors du prochain CA du mois de novembre.

Enfin, certaines personnes nous ont écrit au sujet des rémunérations de la rectrice et des cadres. Il faut savoir qu'en suivi à une décision du Réseau des universités du Québec (UQ), de nouvelles augmentations de salaire de certain-e-s cadres ont été adoptées à l'UQAM. Pour plus d'information sur la question, vous pouvez nous écrire ou transmettre vos questions au vice-recteur au développement humain et organisationnel, Louis Baron.

Dans tous les cas, pour toute question, commentaire ou revendication, n'hésitez pas à nous écrire !

Solidairement,
Maxine et Stéphanie